

Bonne nouvelle

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **3 (1915)**

Heft 31

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-250633>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ouvrières d'appareillage électrique	10
Bijoutières et émailleuses	10
Relieuses et cartonniers	7
Emballeuses	7
Plieuses et porteuses de journaux	6
Imprimeuses et brocheuses	6
Dames de compagnie ou de réception	6
Cigaretteuses	6
Coiffeuses	5
Marchandes et colporteuses	5
Canneuses et rempailleuses de chaises	4
Directrices d'établissements	4
Ouvrières de fabriques de papier	4
Fourreuses	2
Ouvreuses de théâtre	2
Employées de laboratoires	2
Courrière d'hôtels	1
Téléphoniste	1
Dentiste	1
Plumassière	1
Ouvrière de fabrique de brosses	1
» » » de mètres	1
» » » de feux d'artifice	1
» » » d'accordéons	1
» » » de plomb	1
» » » de végétaline	1
» » » de bandes molletières	1
Sans profession	243

Total : 2348

Voici maintenant la répartition par nationalités :

Genevoises	528
Suisses d'autres cantons	911
Françaises	561
Italiennes	238
Allemandes et Autrichiennes	57
Alsaciennes	26
Russes et Polonaises	13
Anglaises	10
Belges	5
Luxembourgeoises	2
Américaines	2
Espagnoles	2
Hollandaise	1
Bulgare	1
Turque	1

Plus un certain nombre dont la nationalité n'a pas été indiquée.

(Extrait du rapport annuel de l'Union des Femmes).

BONNE NOUVELLE

Les suffragistes danoises viennent de remporter un nouveau succès, le Parlement ayant adopté, le 23 avril, une nouvelle Constitution, qui établit le suffrage universel au vrai sens du mot, c'est-à-dire sans distinction de sexe. Les femmes pourront même devenir membres du Rigsdag (députées). Cette nouvelle Constitution doit encore être adoptée par la prochaine Chambre, dont les élections vont avoir lieu sous peu, et sera définitivement soumise à la signature du roi, probablement au commencement de juin.

A propos du Congrès international de Femmes de La Haye

La très grande propagande faite dans la presse et auprès des féministes par les organisatrices de ce Congrès a causé dans nos milieux une certaine émotion, et nous savons que plusieurs de nos amies ont agité sérieusement la question de se rendre à la Haye. C'est pourquoi nous estimons utile de placer sous les yeux de nos lecteurs le manifeste du Conseil national des Femmes françaises (fédération de 150 associations féminines affiliées au Conseil international des Femmes) et de l'Union française pour le Suffrage des femmes (fédération de 80 groupements suffragistes, affiliée à l'Alliance internationale pour le Suffrage des femmes), et exposant pourquoi les femmes françaises n'ont pas participé à ce Congrès.

Pour la première fois, peut-être, un congrès de paix se réunit sans que la France y prenne part; nous sentons la gravité de cette abstention, et pourtant c'est à l'unanimité que nos sociétés féminines et féministes ont déclaré ne pouvoir participer à un Congrès international, ni accepter le programme que vous leur proposiez.

Pourquoi avoir refusé de nous joindre à tant de femmes qui viennent de pays si différents mettre en commun la générosité et la noblesse de leurs consciences? Après les avoir entendus, vous comprendrez certainement les motifs de notre refus.

Comment nous serait-il possible, à l'heure actuelle, de nous rencontrer avec les femmes des pays ennemis, pour reprendre avec elles le travail si tragiquement interrompu? Ont-elles désavoué les crimes politiques et de droit commun de leur gouvernement? Ont-elles protesté contre la violation de la neutralité de la Belgique? contre les atteintes au droit des gens? contre les crimes de leur armée et de leur marine? Si leurs voix se sont élevées, c'est trop faiblement pour qu'au delà de nos territoires violés et dévastés, l'écho de leur protestation soit arrivé jusqu'à nous. Nous ne pourrions reprendre notre collaboration que lorsque, pour elles comme pour nous, le respect du droit sera la base de toute action sociale.

La tâche à laquelle vous nous conviez pour l'avenir est celle que les Sociétés féminines françaises ont poursuivie dès leur fondation; c'était:

- 1° L'arbitrage obligatoire de tout litige international devant un Conseil de Conciliation;
- 2° L'éducation des enfants en vue de la paix;
- 3° Le respect absolu des nationalités dans l'attribution des territoires.

Vous toutes, qui connaissez la France, savez les fruits portés dans notre pays par cette action pacifiste, et que, seule, une guerre défensive pouvait être acceptée. Nous rêvions de la paix et de l'entente, sinon universelle, du moins européenne, nous ne voulions pas croire ceux qui nous montraient, de l'autre côté de la frontière, la menace grandissante. Comment avons-nous été rappelés à la réalité? Vous le savez, et les documents diplomatiques le diront éternellement devant l'histoire. Puisque les événements actuels nous ont prouvé qu'un pacifisme unilatéral serait inutile, sinon dangereux, nous ne reprendrions notre propagande que lorsque la paix future nous aura donné des garanties efficaces contre l'esprit de domination d'un peuple.

Mais cette paix future, est-ce le moment d'en parler? Aucune de nous n'en a jugé ainsi et c'est avec un étonnement douloureux que nous avons trouvé dans votre programme la conclusion d'un armistice. Comment pourrions-nous y songer lorsque nos provinces subissent le joug de l'ennemi, lorsque la Belgique se dresse encore en martyre devant nous?

Ignorez-vous enfin ce que la France attend de cette paix? Elle attend la libération de l'avenir. Contraints par la défaite, ses ennemis devront reconnaître que leur force matérielle s'est brisée contre la défense héroïque des nations. Prouver au monde que le sentiment de son droit décuple la force d'un peuple, c'est prévenir le retour du fol esprit d'orgueil, destructeur de l'idéal de paix et de justice qui a si longtemps éclairé notre route.

Jusque là, la France et les femmes de France ne veulent pas parler de paix. Car la tristesse est entrée dans beaucoup de foyers,